

Éducation à la sexualité et à la vie affective - la sage-femme en milieu scolaire

 sagefemme-pratique.com/journal/article/004699-education-sexualite-vie-affective-sage-femme-en-milieu-scolaire

Dans le cadre de sa mission d'éducation et en complément du rôle de premier plan joué par les familles, l'école a une part de responsabilité à l'égard de la santé des élèves et de la préparation à leur future vie d'adulte : l'éducation à la sexualité contribue de manière spécifique à cette formation dans sa dimension individuelle comme dans son inscription sociale.

Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle est à la fois constitutive d'une politique nationale de prévention et de réduction des risques – grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, VIH / sida – et légitimée par la protection des jeunes vis à vis des violences ou de l'exploitation sexuelles, de la pornographie ou encore par la lutte des préjugés sexistes ou homophobes ».

- Mais l'école n'est-elle pas le seul lieu commun où tous les enfants et adolescents peuvent avoir accès à une information, certes, mais aussi une réflexion pour la construction de leur vie sexuelle, une chance pour tous ceux qui ne sont pas accompagnés par les adultes de leur milieu familial ou... d'internet !
- la circulaire n°2003-027 du 17 février 2003, circulaire qui définit les modalités de mise en œuvre des dispositions de l'article 22 de la loi 2001-588 du 4 juillet 2001 (relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception) qui prévoient qu' « une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupe d'âge homogène ».

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire repose sur une éthique dont la règle essentielle porte sur la délimitation entre l'espace privé et l'espace public afin que soient garantis le respect des consciences, le droit à l'intimité et à la vie privée de chacun.

Les acteurs de cette éducation à la sexualité et à la vie affective

L'Éducation Nationale

Suite aux différents textes de loi, directives et circulaires, les établissements scolaires ont donc inscrit ces séances dans leurs projets d'établissements :

- dès le primaire où les objectifs de cet enseignement intégré aux programmes ainsi que les modalités retenues pour sa mise en œuvre feront l'objet d'une présentation lors du conseil d'école ;
- au collège et au lycée où le chef d'établissement inscrit cet enseignement au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet

éducatif. Il est composé par les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement, des représentants des enseignants, des parents, des élèves et de la commune et collectivité de rattachement.

Les missions de ce CESC sont :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté,
- préparer un plan de prévention de la violence,
- proposer des actions pour les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives.

Le CESC peut associer à ses travaux les partenaires compétents susceptibles de contribuer utilement à la politique éducative et de prévention de l'établissement.

C'est un dispositif propre à chaque établissement scolaire avec un pilotage adapté au plus près des réalités du terrain.



Le chef d'établissement établit en début d'année scolaire les modalités d'organisation et de planification de ces séances, inscrites dans l'emploi du temps des élèves. Elles sont organisées en petits groupes dans un cadre favorisant l'écoute, le dialogue et la réflexion, elles ne relèvent pas d'un enseignement mais doivent permettre aux adolescents d'aborder toutes les questions sur la sexualité, et en particulier dans les domaines affectifs, psychologiques et sociaux, qui ne figurent pas dans les programmes. Elles sont complémentaires des enseignements en sciences de la vie et de la terre abordés dans les différentes classes qui vont « du fonctionnement du corps humain et santé », qui permettent de comprendre les phénomènes liés à la puberté et à la procréation (6^e à 4^e), à « la responsabilité humaine : santé et environnement » qui comprend les bases scientifiques des méthodes contraceptives, les techniques de PMA, les IST et l'IVG (3^e). Au

lycée en fonction des filières, ces points seront réabordés à travers l'enseignement de biologie, génétique et biotechnologies mais aussi éthique. Plus généralement, les différents champs disciplinaires, tels que la littérature, l'éducation civique juridique et sociale, l'histoire, les arts plastiques, la philosophie, offrent l'opportunité d'exploiter des situations, des textes et des supports en relation avec l'éducation à la sexualité.

Les acteurs au sein de l'éducation nationale sont donc non seulement l'équipe soignante (médecin, infirmier scolaire, assistant social), les membres de l'encadrement et de la direction mais aussi les professeurs. Des formations ont d'ailleurs été mises en place dans toutes les académies car elles permettent de concilier savoirs, éthique, culture et respect des personnes afin de mettre en œuvre, développer ou renforcer ces actions d'éducation à la sexualité.

C'est donc dans ce contexte, que les établissements scolaires se sont adjoint des professionnels extérieurs (au sein d'associations ou pas) pour monter des projets communs et participer à ces séances sous la forme de co-animation dans la plupart des cas. Et de par l'essence même de son art et sa formation, la sage-femme semble être un partenaire privilégié dans cette « éducation à la vie affective et à la sexualité ».

Les sages-femmes

Depuis quelques années, la profession de sage-femme a vu ses missions s'élargir dans une approche globale de la périnatalité, dans la prise en charge de la santé génésique des femmes et plus particulièrement dans le suivi gynécologique de prévention. Certains d'entre nous exercent plus particulièrement leurs compétences dans le domaine de la santé publique, l'éducation à la santé et la prévention.

Nous avons toutes et tous rencontré une adolescente devenue maman trop jeune, une jeune fille désireuse de « prendre la pilule mais laquelle ? quand ? comment ? » ou un tout jeune couple se posant de multiples questions face à sa sexualité naissante avec ses risques et son innocence. Si ces adolescents semblent « informés », nous disent-ils, il existe un manque de communication certain ou tout au moins un espace de parole qui leur permettrait d'avoir des réponses à leurs interrogations. Nous les voyons très souvent lorsqu'il est « trop tard », qu'ils se trouvent dans une situation d'urgence, lors d'une consultation au Centre de planification et d'éducation familiale par exemple.



Prenons alors cette opportunité qui nous est donnée au sein de l'éducation nationale pour mener avec eux une réflexion sur les différentes dimensions de la sexualité humaine, biologiques, affectives, psychologiques, juridiques et éthiques, sur la relation à l'autre, sur les attitudes responsables et des comportements préventifs en particulier en ce qui concerne l'exploitation sexuelle, la contraception, les IST. L'émergence d'internet et des réseaux sociaux ont modifié l'accès à l'information des adolescents et des jeunes, mais aussi les modes relationnels entre eux et ce qu'ils donnent à voir de leur vie et de leur intimité.

Toute sage-femme, de par sa formation, pourrait intervenir lors de ces séances. Mais compte tenu de notre activité professionnelle, nous remarquons que ce sont plus particulièrement les sages-femmes territoriales et les sages-femmes orthogénistes ou exerçant au sein des CPEF qui sont amenées à prendre part à ces séances, notons aussi que les sages-femmes enseignantes ainsi que les étudiants sages-femmes ont trouvé leur place du fait du nouveau programme des études.

Pour aborder cet aspect de notre profession avec plus d'aisance et de discernement, il existe de nombreuses formations complémentaires : différents DU en sexologie, contraception / orthogénie, éducation sexuelle, formation de conseillère conjugale, certaines formations de l'éducation nationale nous ouvrent leur porte pour un travail cohérent et complémentaire avec les établissements scolaires où nous nous rendons.

Nos collègues sages-femmes orthogénistes lors d'un travail collectif au sein de l'ANSFO avaient très bien résumé les objectifs de la sage-femme qui anime une séance d'éducation

à la vie affective et à la sexualité, dont voici les principaux :

- apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques, fondées donc légitimes, efficaces et accessibles
- sensibiliser aux notions de consentement mutuel et de réciprocité de la relation
- prévenir les comportements et violences sexistes et homophobes
- permettre une meilleure perception des risques (grossesses précoces / contraception, IST...) et favoriser des comportements de prévention
- informer sur les ressources d'information, d'aide et de soutien au sein ou à l'extérieur de l'établissement scolaire
- développer l'exercice de l'esprit critique, notamment par l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par les médias

Mais aussi :

- faire l'apprentissage du choix
- apporter des notions de valeurs : tolérance, liberté, respect de soi, d'autrui, responsabilité individuelle et sociale. *Par exemple : parler de respect, c'est faire comprendre et accepter le refus de l'autre. Celui d'embrasser, d'être pris en photo ou d'être filmé à l'aide d'un téléphone portable. Nous savons qu'il est très facile de véhiculer une photo ou une image compromettante par le biais des téléphones ou d'internet. Il faut donc oser dire **non** ou s'opposer à l'utilisation abusive des nouvelles technologies en direction de sa vie intime et sexuelle*
- contribuer à un épanouissement personnel
- bien différencier ce qui est de l'ordre du privé et de l'ordre public. Inciter les jeunes à préserver leur vie privée, à avoir un jardin secret, un mystère précieux juste pour eux

Au sein des écoles de sages-femmes, le programme des études de 2001 proposait en termes d'objectifs de formation :

prévenir, informer, éduquer dans les domaines de la sexualité, la fécondité et l'infertilité de la gynécologie et de la pédiatrie

Puis le programme de 2011 a permis à certains d'entre nous de mettre en place, dans les unités d'enseignement de santé publique ou de gynécologie, l'animation de séances d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des adolescents en milieu scolaire. Rappelons que les étudiants participent à ces séances avec une sage-femme référente lors de leur stage en PMI ou au CPEF.

Les établissements scolaires sont très demandeurs de notre participation ; en effet tous les jeunes scolarisés ne bénéficient pas encore de ces séances par manque de disponibilité des médecins et des infirmières scolaires. Les centres de PMI et les CPEF répondent au maximum aux demandes mais elles ne représentent qu'un faible pourcentage de leurs missions.

Animer une séance d'éducation à la vie affective et sexuelle

L'animation de ce type de séance auprès d'un groupe de jeunes peut nécessiter la mise en œuvre de techniques d'animation particulières. En effet, dans ce cadre, il ne s'agit pas pour le formateur d'apporter uniquement de l'information aux jeunes mais plutôt d'instaurer un temps et un espace de dialogue, de débats, leur permettant de susciter leur réflexion, de s'exprimer sur les questions qu'ils se posent, les préoccupations qui les concernent.

C'est un espace de parole

L'animateur doit être capable d'entendre le questionnement des jeunes, de transmettre des informations fiables de manière claire et compréhensible pour chacun.

L'animation en binôme est souhaitable dans le secondaire et si possible mixte dans les groupes mixtes, l'idéal est un groupe d'une quinzaine de jeunes.

Il est important de mettre un cadre à cette intervention avec des règles fixées au début :

- ce qui est dit lors des échanges ne doit pas sortir du groupe, mais ce qui est dit peut-être entendu par tous, peut relever de la confidentialité mais pas du secret (en cas de question personnelle ou intime, proposer de voir le jeune en fin de séance)
- chaque parole a la même valeur, chacun écoute l'autre
- chacun a le droit de prendre la parole et inversement, chacun peut garder le silence (respect d'autrui)
- aménager la salle pour favoriser les échanges : chacun doit se voir (salle en rond ou en U)
- horaires de début et de fin, fixés à l'avance



L'intervenant veillera à appliquer « *la charte de l'intervenant* » :

- éviter l'expression de tout jugement personnel
- prendre de la distance par rapport à sa propre sexualité et maîtriser la part de séduction qui entre dans la relation éducative
- développer une attitude d'écoute, de disponibilité et d'empathie au sein du groupe
- partir des questions et des besoins des adolescents et amener le groupe à élaborer ses propres réponses : au début de la séance, les questions sont souvent d'ordre pratique (contraception ou autre) mais toujours partir de la parole des personnes, de leurs questionnements ou de leurs préoccupations **et c'est toujours passionnant et parfois déroutant** il est vrai...
- situer le niveau de connaissances de chacun et donner des réponses compréhensibles
- ne pas s'arrêter à un vocabulaire qui peut choquer mais reformuler
- aider les adolescents à trouver leurs propres repères, en suscitant la réflexion individuelle et collective, aller dans la confrontation d'idées et dans la compréhension des attitudes. Le but recherché étant que garçons et filles, lors de groupes mixtes, puissent échanger entre eux (à propos de mixité, en collège les jeunes filles sont beaucoup moins prolixes que les garçons et l'idéal serait 2 sortes de séances).
- rappeler que les médecins, infirmiers, sont des interlocuteurs privilégiés au sein de l'établissement et que les parents sont aussi une ressource importante dans leur vie d'adolescent même si nous savons que c'est une période très complexe

Techniques d'animation

Elles sont utilisées en fonction de la maturité des jeunes afin de permettre l'émergence de questionnements et l'instauration d'un dialogue permettant la construction de réponses. Il faut que l'animateur soit familiarisé avec la technique qu'il emploie afin de faciliter le déroulement de la séance :

- Le post-it ou métaplan : *proposer un mot (sexualité) ou une phrase et chaque élève écrit un mot sur un post-it puis on colle tous ces post-its au tableau ...et on les classe par thème (anatomie, sentiment, contraception, violence etc...)*
- Le *brainstorming*
- L'abaque de Régnier : *chaque jeune a un carton avec une lettre A, B C... l'animateur exprime 5 ou 6 affirmations et chacun lève ou pas son carton : en haut d'accord, en bas pas d'accord... main sur le cœur : ne sait pas et on remplit un tableau... ce qui permet de voir la répartition des réponses et d'engager la discussion*
- Le blason : *représenter par des dessins dans un blason le thème sur lequel on veut faire travailler le groupe*
- Le débat
- Le jeu de rôle *sous forme de petites saynètes, mais attention le jeu de rôle peut induire un malaise*
- Les questions anonymes (le recueil peut se faire avant l'intervention dans une boîte ou le jour même de l'intervention sur papier distribué).

Les jeunes peuvent alors poser toutes les questions qu'ils n'auraient peut-être pas osé poser devant le groupe.

Outils d'intervention

Ce sont des ressources à la disposition de l'intervenant, qui s'inscrivent dans une logique de promotion de la santé. Ils permettent de rendre la séance plus vivante et ludique bien qu'ils ne soient pas indispensables pour une séance réussie.

- Outils d'information
 - Affiches, plaquettes, flyers, dépliants...
 - **fil santé jeunes** plateforme téléphonique et internet dont objectif est d'apporter une réponse à leur questionnement
 - Quizz
 - Internet - réseaux sociaux (Leur donner le nom de sites fiables : INPES (institut national de prévention et d'éducation pour la santé)
www.onsexprime.fr ; www.macontraception.fr ; <http://www.ciao.ch/f/> suisse romande)
- Outils pédagogiques
 - Planches anatomiques simplifiées, schémas
 - Mallettes pédagogiques (moyens de contraception), *Oser être soi-même (Québec)*
 - *Le just click (à travers des jeux et des mises en situation, le public adolescent prend conscience des dangers de la mise en ligne d'information à caractère privé.*
 - jeux (Câlin-Malin, Relations et Préventions de Gynéco sans frontières,)
 - Élaborer des quizz sous forme de challenge en scindant le groupe en 2... il y aura une émulation qui sera source de richesses et d'échanges
 - Elaborer des petites saynètes ayant pour thème : La 1^e fois / Un rapport sans protection / Rupture du préservatif / Oubli de pilule / Retard de règles etc.

Évaluation de la séance

La démarche d'évaluation du projet « éducation à la vie affective et à la sexualité » au sein de l'établissement scolaire commence au moment de l'élaboration de celui-ci. C'est donc en début d'année, lors des premiers contacts avec l'équipe, que l'intervenant sera informé des modalités de cette évaluation et comment elle se déroulera après l'animation des séances.

Elle prendra en compte l'évaluation des jeunes et celle de l'animateur.

Elle permettra de mesurer le degré de réalisation des objectifs, de suivre l'action pour l'améliorer, de valoriser le projet et de légitimer l'action.

Chaque séance est une nouvelle aventure, car il n'y a pas de modélisation possible. L'important est de s'adapter à la demande de chaque groupe tout en conservant les objectifs que nous nous sommes fixés au début du projet.

La sage-femme bénéficie, outre ses compétences professionnelles, d'une image rassurante en raison de la nature de son intervention, qui va bien au-delà de la prévention des IST et de la technicité contraceptive mais du lien qu'elle établit avec ces adolescents.

Elle va évoquer avec eux leur futur, leur parler d'éducation à la sexualité en termes positifs de plaisir, d'amour, de relation à l'autre, et relier la sexualité à ses dimensions sociales.

C'est par un accompagnement et une confiance en leur capacité d'adaptation (au vu de l'évolution des axes de communication, internet et réseaux sociaux) que nous les amènerons à advenir en humanité même si les chemins qu'ils empruntent ne sont pas ceux de leurs aînés .

Ces adolescents d'aujourd'hui ne seront-ils pas les femmes et les couples que nous accompagnerons demain sur le chemin de la parentalité ?

Copyright 2010-2018 - Médecine Pratique - Tous droits réservés